

SAINTE-AGATHE

Au fil du temps...



**BULLETIN
MUNICIPAL N°26
JANVIER 2026**





Chères saintagathoises, chers saintagathois,
J'ai le plaisir, avec l'ensemble du Conseil Municipal et des agents communaux, de vous présenter le numéro 26 de « *Sainte-Agathe au fil du temps* » qui est un **lien d'informations indispensable** pour une bonne compréhension des activités municipales.

Je suis désolé, comme l'année dernière à la même période, de constater avec vous la mésentente au sommet de l'État, qui retarde, qui freine le vote de notre budget national. Je comprends, parce que je suis en prise directe avec vos préoccupations, que cette situation vous inquiète, vous laissant dans l'incertitude de votre avenir fiscal avec son cortège d'augmentations souvent imprévisibles. Espérons que nos élus, députés et sénateurs, quels que soient leurs engagements politiques, pensent à leur base et trouvent des compromis satisfaisants pour sortir de cette impasse.

En mars 2026, **des élections municipales auront lieu**. Le mode de scrutin pour les petites communes comme la nôtre a changé. Vous pourrez lire dans ce bulletin, une fiche détaillée explicitant la nouvelle réglementation. À ce propos je vous invite instamment à venir exprimer massivement votre opinion, votre choix, selon votre conscience, afin que la démocratie soit respectée.

Le calendrier des demandes de subventions est tel que, dès maintenant, le Conseil Municipal doit prévoir et organiser les projets structurants

d'aménagements pour améliorer notre vie communale sans connaître le résultat des élections futures.

Je souhaite, d'une part, que la gestion de notre réseau de distribution d'eau potable reste de la compétence de la commune, comme la loi du 11 avril 2025 nous l'a proposé, et d'autre part que les taux de vos impôts locaux ne soient pas majorés au cours de la prochaine mandature.

Certains villages de la commune, ces temps derniers ont subis des coupures d'eau potable en raison du dysfonctionnement d'un appareil de régulation de pression et très récemment deux conduites alimentant plusieurs hameaux ont été détériorées par le gel. Ces désordres ont mobilisé jours et nuits l'équipe municipale. J'exprime ma reconnaissance à tous les habitants qui ont été momentanément privés d'eau, pour leur calme, leur patience et leur compréhension.

Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui participent à la vie associative qui est le fer de lance de notre cohésion.

Je termine en vous souhaitant au nom du Conseil Municipal et de l'équipe des agents communaux une très belle nouvelle année riche de joies, de sérénité et de bien-être avec bien sûr une santé la meilleure possible.

Daniel BALISONI
Le 02/01/2026



SOMMAIRE

Le Mot du Maire	-p 3	Culture	-p 19
Fiche pratique	-p 4	État-Civil	-p 22
Finances 2025	-p 5	Associations	-p 23
Réalisations 2025	-p 7	Environnement	-p 25
Projets 2026	-p 9	Histoire	-p 27
Tarifs 2026	-p 10	Agenda des festivités 2026	-p 28
Informations diverses	-p 12	Organismes extérieurs	-p 30
Évènements et manifestations 2025	-p 14	Calendrier de collecte des déchets 2026	-p 31
Poème	-p 18		

Directeur de publication : Daniel BALISONI -Maire

Crédits photos : commune de Sainte-Agathe - Les associations communales – Audrey Buisson

Création et impression : Imprimerie Le Point-Thiers – Tirage en 200 exemplaires

FICHE PRATIQUE

Centre des Impôts de Thiers Avenue du Bon Repos 63300 Thiers
0 809 401 401 Horaires : du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00

Services en ligne : www.impots.gouv.fr

Paiement de vos factures publiques par CB ou prélèvement : www.payfip.gouv.fr

Paiement en numéraire (max 300€) chez les buralistes partenaires :

www.impots.gouv.fr/paiement-de-proximite

Service du cadastre - Service Départemental des Impôts Fonciers (SDIF)

Bd Berthelot 63033 Clermont-Ferrand Cedex

04 73 43 20 00 Horaires : sur rdv du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00

Plans du cadastre en ligne sur **www.cadastre.gouv.fr**

Les informations cadastrales, à titre consultatif, sont disponibles dans votre Mairie.

Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne

47 avenue du Général de Gaulle 63300 Thiers

04 73 53 24 71 Horaires : du lundi au vendredi de 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Adresse mail : contact@cctdm.fr Site web : **www.cctdm.fr**

Réseau des médiathèques du territoire « Le Fil » sur **<https://mediathequeslefil.cctdm.fr/>**

Déchetterie de Saint Rémy sur Durolle

300 route des roses trémières 63550 Saint-Rémy-sur-Durolle

04 73 53 24 71 Horaires d'ouverture : du lundi au samedi (9h15-12h et 13h30-17h15) toute l'année, sauf du 15 juin au 15 septembre (horaires d'été) : 7h30-14h.

Agence Postale de Vollore rue de la Grande Chaussade (Mairie) 63120 Vollore-Ville

04 73 53 72 07 Horaires : du mardi au samedi de 09h à 12h

Sous-Préfecture de Thiers 26 rue de Barante 63300 Thiers 04 73 80 80 80

Pôle Emploi de Thiers 20 rue des Docteurs Dumas 63300 Thiers 39 49

Résidence Chandalon Route d'Arconsat 63250 Chabreloche 04 73 94 49 30

EHPAD des Chatilles Rue de Bonnefond 63650 La Monnerie 04 73 51 62 00

EHPAD Le Belvédère CH Thiers 63300 Thiers 04 73 51 12 80

Département du Puy-de-Dôme 24 rue St Esprit 63033 Clermont-Ferrand 04 73 42 20 20

Électricité / Gaz dépannage 0810 333 063 / Orange 3900 ou 1013

URGENCES : SAMU 15 / Pompiers 18 / Gendarmerie 17 / Hôpital Thiers 04 73 51 10 00

Mairie de Sainte-Agathe 3 route du Bourg Le Bourg 63120 Sainte-Agathe

04 73 51 50 27 Horaires : lundi 08h30-12h30 / 13h30-16h30 + jeudi et vendredi 08h30-12h

Adresse mail : mairie@sainteagathe.fr Site web : **www.sainteagathe.fr**

En cas d'urgence : Daniel BALISONI Maire 04 73 53 73 91 / 06 51 18 08 78

Thierry GOYON 1^{er} Adjoint 06 04 09 86 15

Retrouvez toutes les actualités et informations communales

sur nos différents supports numériques :

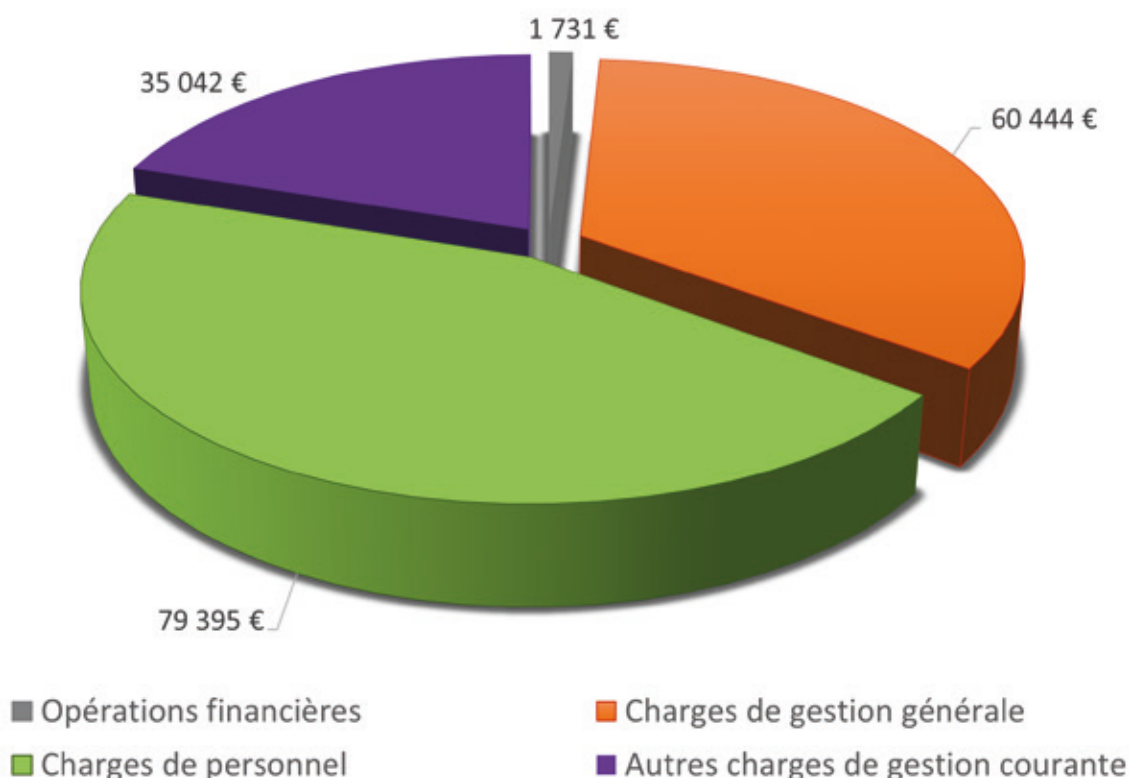
- l'application Panneau Pocket à installer gratuitement sur votre smartphone

- la page Facebook « Commune de Sainte-Agathe »

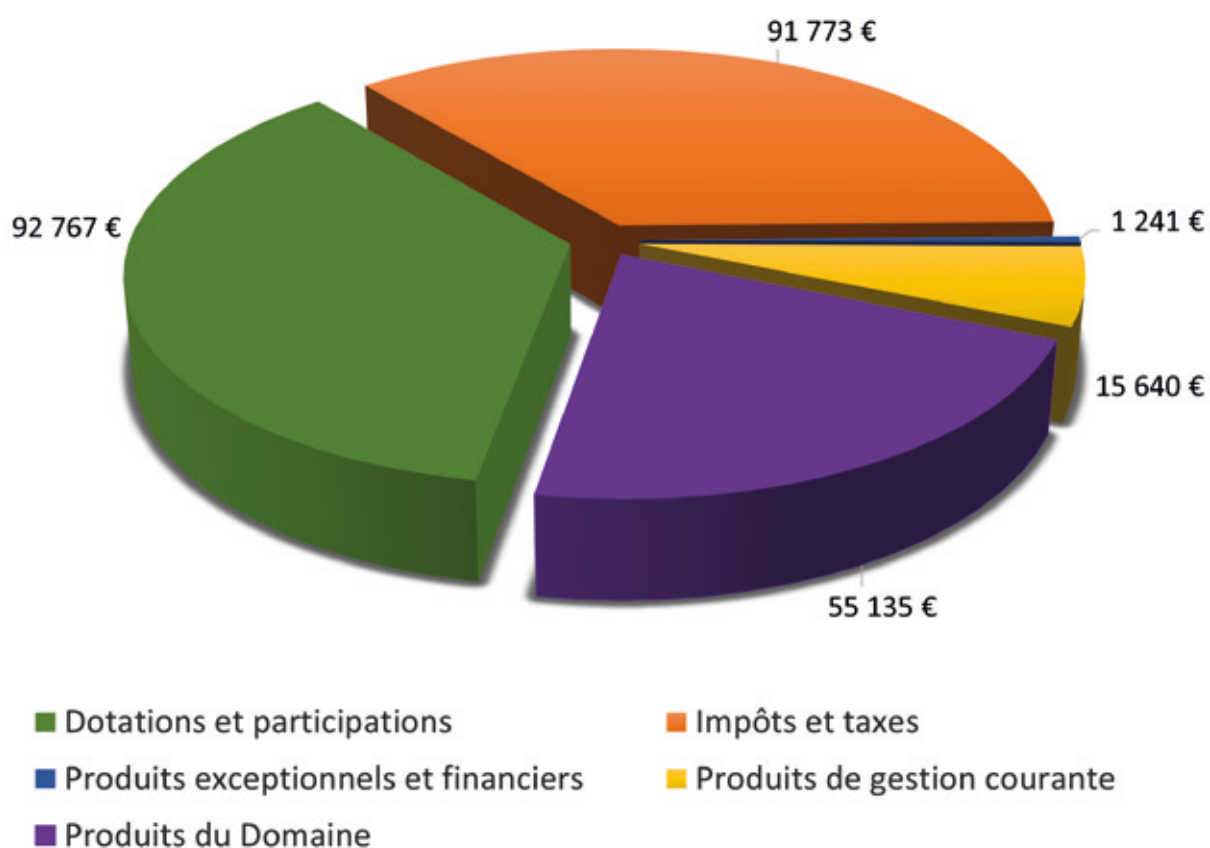
- le site web communal **www.sainteagathe.fr**

Toutes vos démarches sur www.service-public.fr

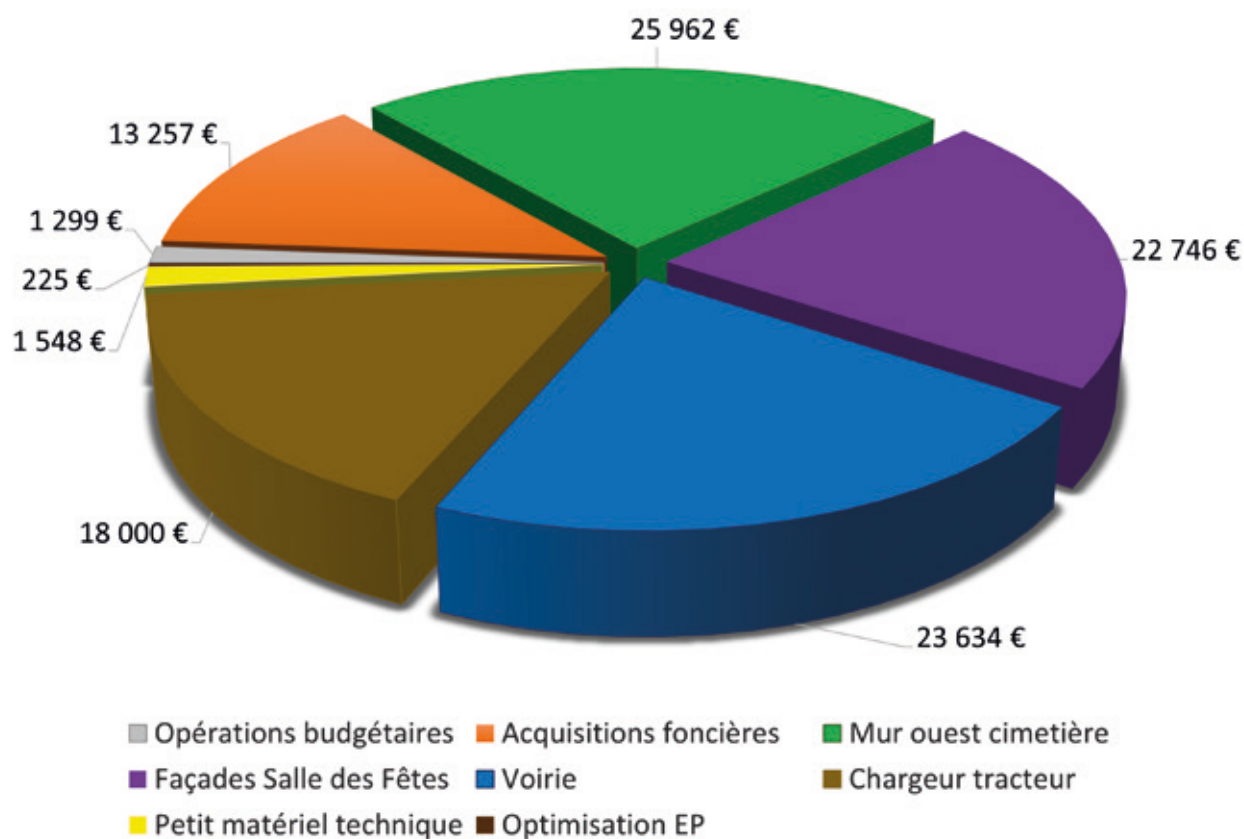
Dépenses de fonctionnement 2025 176 611 euros



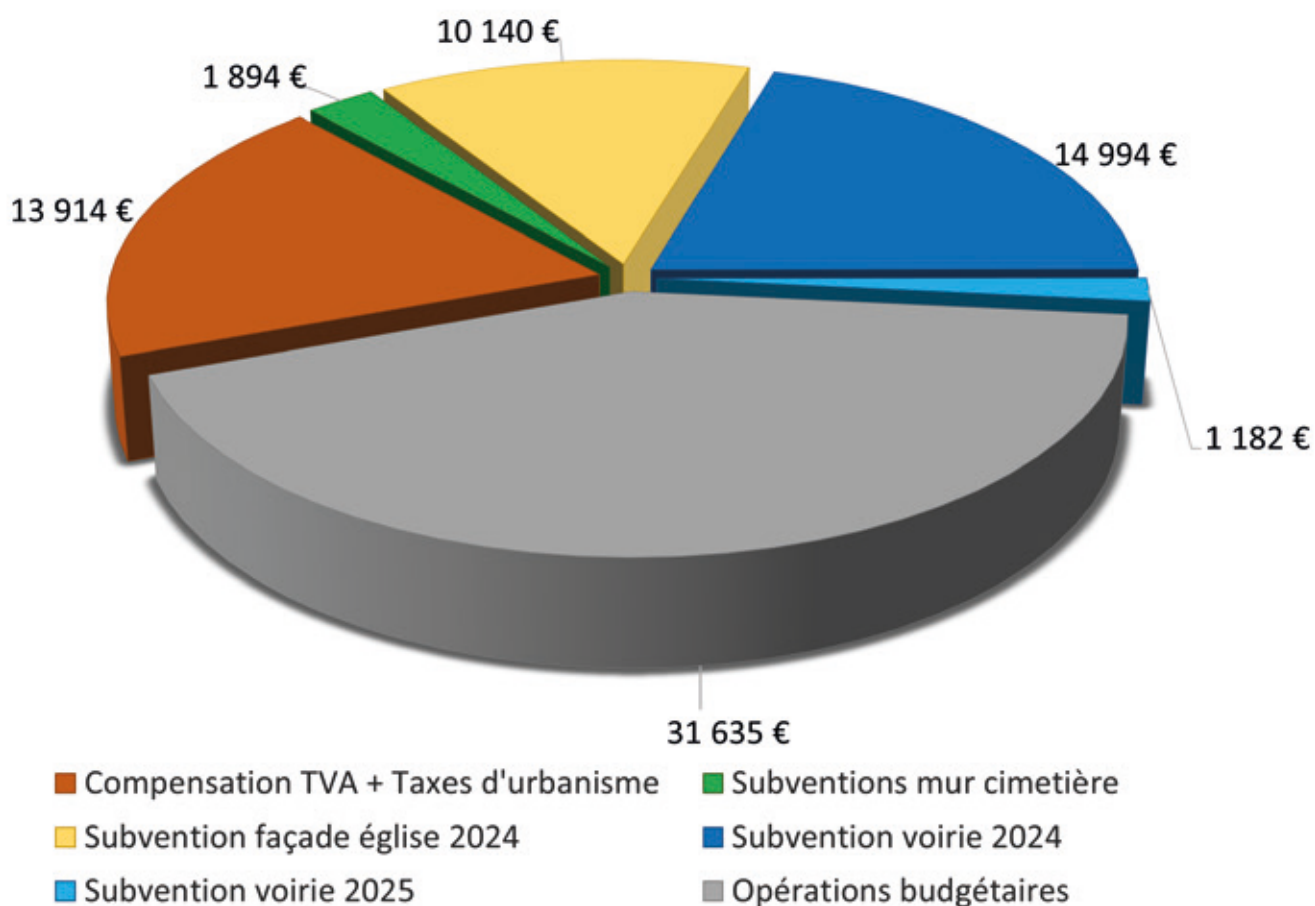
Recettes de fonctionnement 2025 256 555 euros



Dépenses d'investissement 2025 106 671 euros



Recettes d'investissement 2025 73 759 euros



↳ CIMETIÈRE

Étanchéité du mur ouest du cimetière par la construction d'une cadette sommitale et crépi bicouche de ce mur.

Entreprise Fernandez construction

Coût total HT : 21 635€

Subventions :

État au titre de la DETR 2025 (30%) : 6 313€

Région Auvergne Rhône-Alpes au titre du bonus ruralité 2025 (40%) : subvention non-accordée



LA DETR

Département d'Équipement des territoires ruraux



↳ VOIRIE

Application d'une couche d'enrobé sur le chemin de la Montagne entre Navaron et Chabany.

Busage de fossés et aire de croisement :

- ▶ Chemin de la Vacherie
- ▶ Chemin du Marthuret
- ▶ Chemin Raynaud-La Gonie
- ▶ Chemin de Mousset-Mary

Travaux de voirie réalisés par l'entreprise Colas.

Coût total HT : 19 695€

Subventions :

Département au titre du FIC 2025 (40%) : 7 878€

État au titre de la DETR 2025 (20%) : 3 939€



↪ FIBRE OPTIQUE

En prévision du déploiement de la fibre optique sur notre commune, l'élagage de la végétation à proximité des lignes téléphoniques implantées sur les chemins desservant des habitations, a été exécuté en régie communale avec la location, pendant 9 jours, d'un véhicule à nacelle.

Coût total TTC : 1 895,36€

Le mauvais temps nous a empêché de traiter les chemins de la Hêtraie, de la Montagne et de la Croix du Bé. Ces travaux restants seront réalisés au printemps 2026.

Merci à Eddy DUMONTET, notre agent communal, et à Cyprien GOUTTEPIFFRE, conseiller municipal, qui ont mené à bien cette tâche inhabituelle.



↪ ÉTANCHÉITÉ CLOCHER DE L'ÉGLISE

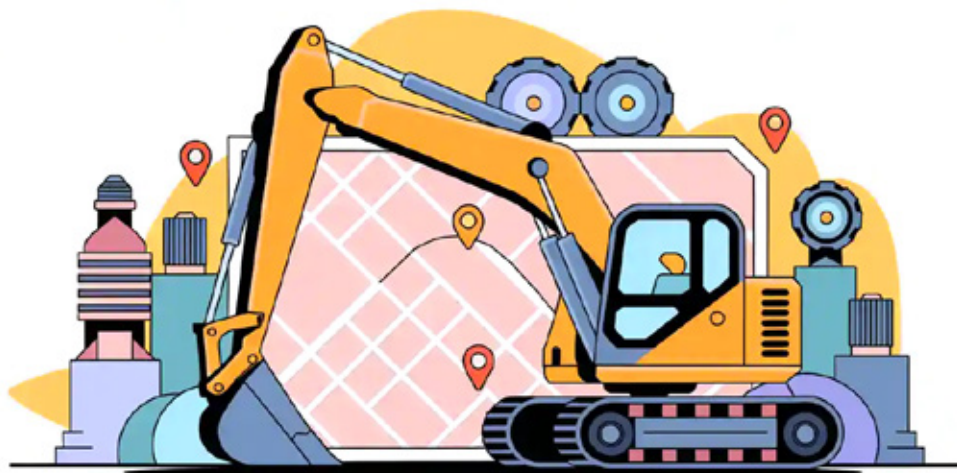
Après les pluies diluviennes de la fin du mois de septembre 2025, la plateforme abritant notre cloche a été détériorée. La réparation délicate de cet ouvrage a été confiée à l'entreprise Giry de la Monnerie-le-Montel pour un **coût TTC de 275€**.

↪ CURAGE DE FOSSÉS

Curage des fossés bordant certains chemins communaux effectués en régie communale :

- ▶ Chemin du Marthuret
- ▶ Chemin de la Vacherie
- ▶ Chemin du Pommier à Drulhe
- ▶ Chemin de la Montagne (Navaron)
- ▶ Chemin du Ruisseau
- ▶ Chemin du Mousset-Mary
- ▶ Chemin d'Ayguebonne

Coût location minipelle 2025 TTC : 738,70€



↳ BÂTIMENT DE LA MAIRIE

Dans le cadre de la suite des travaux d'isolation thermique de notre maison commune, en vue de réaliser des économies de chauffage et surtout de limiter les émissions de gaz à effet de serre, il est prévu :

- ▶ de changer les fenêtres des trois logements locatifs et des locaux administratifs avec des doubles vitrages à haute performance énergétique :

Montant total HT estimé des travaux : 46 652€

Subventions sollicitées :

Département au titre du FIC 2026 à hauteur de 40% du montant total HT

État au titre de la DETR 2026 en priorité 1, à hauteur de 30% du montant total HT

- ▶ de refaire la partie Ouest de la toiture avec renforcement de la charpente pour supporter la pose de tuiles neuves isolantes beaucoup plus lourdes que celles actuellement en place, qui sont en très mauvais état.

Pour mémoire, la partie Ouest de cette toiture avait été restaurée en 1992.

Montant total HT estimé des travaux : 23 378€

Subventions sollicitées :

Région AURA au titre du Bonus ruralité 2026 à hauteur de 40% du montant total HT

État au titre de la DETR 2026 en priorité 2, à hauteur de 30% du montant total HT

- ▶ de réaliser une étude de faisabilité pour le chauffage économique des bureaux et appartements de la Mairie par un système utilisant la géothermie, en remplacement des chaudières fonctionnant actuellement avec du gaz propane citerne très coûteux et polluant.

Cette importante innovation pourrait, si l'étude de faisabilité est concluante, être mise en place en 2027.

L'étude est financée en partie par une aide de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) à hauteur de 70%.

↳ RÉSEAU D'EAU POTABLE

Lancement d'une étude de faisabilité pour l'extension de notre réseau d'eau potable jusqu'au village du Mousset qui ne bénéficie pas encore de ce service.

Cette extension pourrait se faire à partir de la canalisation qui dessert le village de Raffy.

↳ VOIRIE

Empierrement du chemin communal qui dessert l'arrière des habitations situées aux 2, 4 et 6 route Jean Anglade. Ces travaux seront exécutés en régie communale.

↳ AGRANDISSEMENT DU VERGER COMMUNAL

L'acquisition récente par la commune des parcelles cadastrées numéro AO 206 et 366 attenantes à notre verger communal, permettra, après défrichage, l'agrandissement de ce verger cher à nos enfants et aux amoureux des jardins.

Cet agrandissement sera réalisé en régie communale.

↳ CURAGE DES FOSSÉS

Une nouvelle campagne de curage de fossés en bordure des voies communales et en régie communale aura lieu à l'automne 2026.

Coût estimatif TTC de location de la minipelle : 700€.

↳ RESTAURATION DES VITRAUX DE L'ÉGLISE

Pour clôturer l'entretien la restauration et la protection des vitraux de l'église qui ont déjà été réalisés, la commune, en partenariat avec l'association « Les amis de Sainte-Agathe », participera à **une nouvelle tranche de travaux à hauteur de 5 000€.**

UTILISATION DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS (RDJ DE LA MAIRIE)

Une contribution forfaitaire est demandée aux locataires à chaque utilisation :

► Habitants de la commune	25€
Les saintagathois bénéficient d'une gratuité d'utilisation par foyer et par an.	
► Particuliers et associations hors commune	50€
► Associations de la commune	05€
► Auberge Le Roc Blanc	15€

CONCERNANT LES LOCATIONS HORS COMMUNE

- Chaque locataire devra fournir une **attestation d'assurance** indiquant qu'il est couvert pour l'utilisation de la Salle à la date de location.
- Un dépôt de garantie de **50,00€** sera demandé à chaque locataire lors de l'établissement du contrat de location.

DE MANIÈRE GÉNÉRALE

Une facturation annuelle globale pourra être établie aux utilisateurs ayant pris la salle à plusieurs reprises sur une année. Cette facturation récapitulera les dates d'utilisation.

Un registre d'occupation de la salle est tenu en Mairie afin d'éviter le chevauchement de deux manifestations le même jour.

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

LOCATION SALLE HORS CUISINE

► Habitants de la commune	60€
Les saintagathois bénéficient d'une gratuité de location par foyer et par an.	
► Particuliers extérieurs à la commune	150€
► Associations de la commune	Gratuit toute l'année
► Associations extérieures à la commune	200€

SUPPLÉMENT LOCATION : UTILISATION DE LA CUISINE :

► Habitants de la commune	25€
► Associations de la commune, particuliers et associations hors commune	50€

L'électricité et la consommation réelle de gaz seront facturées pour chaque utilisateur en fonction du prix en vigueur. Chaque locataire doit fournir une attestation d'assurance indiquant qu'il est couvert pour l'utilisation de la Salle à la date de location. Un dépôt de garantie de 500€ est demandé à chaque locataire lors de l'établissement du contrat de location. Un dépôt de garantie supplémentaire de 800€ est demandé pour l'utilisation de la sonorisation qui est mise à disposition gratuitement.

Un montant forfaitaire de 50€ sera facturé au locataire s'il est constaté, lors de l'état des lieux de sortie, que la salle des fêtes n'est pas rendue dans un état de propreté suffisant, conformément au règlement.

Les locataires des salles communales devront impérativement respecter les mesures sanitaires en vigueur à la date de location.

CIMETIÈRE – CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Concessions à perpétuité : Concession de terrain : 100,00 € le m²
Concession simple 2,5 m² [3 places] / concession double 5 m² [6 places]
 Concessions trentenaires : Case du columbarium (pour 2 urnes) : 400,00 € la case

IMPÔTS LOCAUX

NATURE DE LA TAXE	TAUX
Taxe foncière sur les propriétés bâties	34.11%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	70.48%

EAU

FACTURATION COMPTEUR ET RACCORDEMENT :

- Location annuelle du compteur : 58€
- En cas de changement de propriétaire en cours d'année, la location est facturée au prorata du nombre de mois d'utilisation du compteur par chaque propriétaire.
- Raccordement au réseau d'adduction en eau potable (AEP) : pose du compteur et pose de 10m de canalisation : 1 800€
- En terrain rocheux, le forfait de raccordement ne s'appliquera pas mais le coût réel des travaux sera refacturé au demandeur (travaux réalisés et facturés à la commune par un professionnel).
- Pose de canalisation au-delà des 10m : 25€/ml
- Changement de compteur : 100€
- Repose compteur après dépose volontaire d'un compteur : 300€

FACTURATION DE L'EAU CONSOMMÉE ► Facturation au m³ : 1,25€/m³



Municipales : quel mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants ?



Liste composée d'un seuil minimum de candidats
(en fonction de la taille de la commune)

Une liste peut compter jusqu'à 2 candidats de moins par rapport
à l'effectif théorique du conseil municipal.

Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)

Alternance stricte femme/homme ou inversement

Exemple : pour une commune de 400 habitants
→ élection de 11 conseillers municipaux

2 listes A et B



1^{er} TOUR

La liste A
a la majorité absolue >
elle obtient la majorité des
sièges (prime majoritaire),
soit 6 sièges.



Les 5 sièges restants
sont répartis à la représentation
proportionnelle à la plus forte
moyenne entre la
liste A et la liste B
(si elle a obtenu plus de 5%
des suffrages exprimés).

Sans
majorité
absolue

2nd TOUR

Mêmes règles
de répartition
que pour le 1^{er} tour :
prime majoritaire pour la
liste arrivée en tête,
représentation proportionnelle.

Pour se maintenir au 2^d tour,
les listes doivent avoir obtenu
plus de 10% des suffrages
exprimés au 1^{er} tour.

Les listes qui ont obtenu plus
de 5% peuvent fusionner.

👉 AUBERGE DU ROC BLANC

Ophélie et Thomas EMERY, les derniers gérants du restaurant, nous ont quitté pour d'autres aventures au début de l'automne 2025. Nous leur souhaitons de réussir dans leur nouvelle entreprise. 12 équipes de candidats repreneurs ont postulé pour la gérance de cet établissement. Après une sélection sévère et difficile Madame Menie ELLANG et Monsieur OBERT, résidant à Saint-Alyre-d'Arlanc, ont été retenus très récemment.

Une présentation détaillée de ce couple sympathique sera faite à l'occasion d'une petite manifestation qui sera organisée pour la réouverture du Roc Blanc, prévue, nous l'espérons, avant le 1^{er} Mars 2026.

👉 JONCTION PÉDESTRE SAINTE-AGATHE ➤ SAINTE-AGATHE-LA-BOUTERESSE

La jonction pédestre entre les communes de Sainte-Agathe-la-Bouteresse, dans la Loire et Sainte-Agathe, a été réalisée par l'association « le Chemin de Sainte-Agathe ». Ce parcours d'environ 50 km qui comporte 3 étapes, a été inauguré le lundi 25 août 2025 avec une dizaine de marcheurs. Le départ a été donné devant l'église de Sainte-Agathe. L'arrivée à Sainte-Agathe-la-Bouteresse, le mercredi 27 août 2025, a été émouvante avec la rencontre d'une délégation saintagathoise conduite par Daniel BALISONI avec la municipalité de Sainte-Agathe-la-Bouteresse et son Maire Pierre DREVET qui avait organisé un accueil remarquable, par sa chaleur humaine et sa bienveillance.



👉 CRÉATION D'UNE NOUVELLE ENTREPRISE SUR LA COMMUNE

Madame Guillemine DUMAS nous demande de vous informer de cette création qui renforcera l'attrait touristique de Sainte Agathe. Ecoutons Guillemine :

Nous avons le plaisir de vous annoncer la réouverture du Château de Vault, notre château familial, que mon mari et moi avons repris avec passion.

Situé dans notre charmant petit village, le château s'ouvre désormais à la location pour vos événements privés. Mariages, anniversaires, réunions de famille ou moments entre amis... nous souhaitons faire du Château de Vault un lieu pour se retrouver, partager et créer des souvenirs précieux dans un cadre authentique et chargé d'histoire.

Guillemine Dumas.

Informations et réservations:
contact@chateau-de-vault.fr
www.chateau-de-vault.fr



PLANTATION DU VERGER COMMUNAL

Le 15 février 2025, une dizaine de jardiniers « en herbe » encadrés par leurs parents et l'équipe municipale, ont planté un verger composé de pruniers, pommiers, châtaigniers et poiriers, sur une parcelle communale en bordure de la route départementale n°102.

Les jeunes enfants ravis, se sont comportés en véritables professionnels ; creusant, arrosant, paillant avec application. Un très bel après-midi qui s'est terminé par un goûter à la salle des associations.



FOUGAT

Le 1^{er} mars 2025, pour célébrer le retour de la lumière, un fougat inhabituel a été allumé sur le terrain de boules devant la salle des fêtes.

Ce fougat électrique a illuminé la nombreuse assistance venue déguster les traditionnelles guenilles et le vin chaud préparés par l'association CASA, secondée par quelques bénévoles.

Les fulgurances multicolores de ce fougat artificiel, conçu en régie communale, ont réjoui les enfants, petits et grands, qui ont esquissé quelques pas de danse rassurés par l'aspect sécurisant de cette nouveauté.

Au début de l'après-midi, 80 marcheurs se sont élancés sur les chemins de Sainte-Agathe et Vollore-Ville pour une randonnée de 12 km organisée par la commune en partenariat avec l'association Vollarando.

Les marcheurs affamés et les gourmands ont ensuite partagé la traditionnelle soupe saintagathoise.



➤ RANDONNÉES

Le 31 mai 2025, l'association les Croque Chemins d'Escoutoux a organisé, en partenariat avec l'association CASA, une randonnée de 14 km sur les magnifiques chemins reliant les deux communes. La pluie a légèrement perturbé cette balade. Les marcheurs se sont réchauffés à la salle des fêtes en dégustant la soupe saintagathoise préparée et servie par l'association CASA.

Le 18 octobre 2025, l'infatigable association Vollarando, en partenariat avec l'association CASA, nous a entraîné sur les sentiers autour de la commune de Vollarre-Ville. Tous les participants sont venus à bout de cette randonnée. À leur arrivée, les rafraîchissements ont été appréciés avant de se mettre à table pour encore une fois se délecter de la soupe saintagathoise.



➤ FÊTE PATRONALE

À l'occasion de la fête patronale de Sainte Agathe l'association CASA a organisée un repas dansant le dimanche 6 juillet 2025 à la salle des fêtes.

La formation musicale de couple PICAUD a animé cette journée estivale. Pendant et après un repas succulent, les couples de danseurs ont évolué sur le parquet de la salle des fêtes sur des rythmes variés.

Le tirage d'une tombola dotée de magnifiques lots a terminé ce bel après-midi qui a permis à de nombreux saintagathois de se retrouver dans une ambiance bon enfant.



↪ BROCANTE

Le 7 septembre 2025, les rues du centre Bourg, dès 6h00 du matin ont connu une belle animation. Une cinquantaine d'exposants ont installé leurs tréteaux sur des emplacements numérotés.

La météo a été favorable. De nombreux curieux ont déambulé jusqu'à trois heures de l'après-midi ; les transactions cette année, n'ont pas donné des résultats mirobolants.

A midi, un repas préparé par l'association CASA a été servi à 70 personnes à la salle des fêtes. Ce fut une belle journée colorée tout de même.



↪ COMMÉMORATIONS

19 mai 1962 / 8 mai 1945 / 11 novembre 1918

Le 11 novembre 2025, Quentin GOYON sanglé dans son uniforme de « poilu » amélioré au fil du temps, est encore venu nous rappeler avec conviction et gentillesse, le courage, l'engagement et le patriotisme de nos aînés lors de la première guerre mondiale.

Nous remercions les sapeurs-pompiers de Vollore-Ville de leur présence à toutes ces commémorations. Il est souhaitable, à l'avenir, que des enfants, des jeunes gens, participent à ces manifestations, pour que le sacrifice de tous les combattants de toutes les guerres, ne tombe pas dans l'oubli.

Comme à l'accoutumée, nos trois derniers anciens combattants de la guerre d'Algérie, Gaston, Jean-Claude et Daniel étaient là, fidèles à ces traditions.



↳ REPAS DE NOEL DES AÎNÉS ET DES AGENTS MUNICIPAUX

Le 07 décembre 2025, à midi, la municipalité et l'association CASA ont accueilli nos aînés et les agents communaux pour le traditionnel repas de Noël qui selon l'ensemble des convives fut délicieux.

Vers 16h30, le père Noël chargé de cadeaux est arrivé dans la salle des fêtes escorté par les jeunes enfants impatients d'ouvrir les jolies boîtes enrubannées qui contenaient les joujoux.

Un goûter a réuni les enfants, leurs parents et les aînés dans de joyeux et émouvants échanges intergénérationnels, suivi par la distribution de colis remplis de bonnes choses pour nos chers aînés.

Le père Noël a promis de revenir l'année prochaine parce qu'il a apprécié la bonne éducation et les éclats de rire de toutes nos têtes blondes...



Impressions d'un soir à Sainte-Agathe

Le vent du sud souffle sur les hauteurs du ciel
Chassant les orages loin de nos monts vermeils
La paix est revenue dans sa robe de miel
Les enfants s'endorment en rêvant de soleils.

Les puissants châtaigniers caressent la lune
Leurs branches noueuses font des gestes d'amour
Vers la nuit qui tombe, magnifique brune,
Maquillée d'étoiles nous promettant le jour.

La chaude fourrure de nos vieilles forêts
Abrite, véritable arche de Noé,
Des tribus d'animaux tapis dans les fourrés
Ivres de liberté et de bonheurs secrets.

L'eau du ruisseau du Cros coule, éternelle
Les chouettes chantent que la nuit est belle
Les rochers du Roc Blanc veillent sur nos maisons
Entourées de jardins en riche floraison,

Des amis attablés autour d'un rapoutet
Ravis de partager une douce soirée
Évoquent les bons souvenirs du temps passé
Ils sont heureux de vivre... à Rochemulet

EXPOSITION « ART SUR LA MONTAGNE » 4ÈME ÉDITION LES 3-4-5 OCTOBRE 2025

Cette année encore l'exposition « Art sur la montagne » organisée par la commune, en partenariat avec l'association CASA, a réuni, à la salle des fêtes, **13 artistes** originaires de la montagne thiernoise :

- ▶ **Estelle BARALLA** Peintre
- ▶ **Nadine BOURBONNAUX** Photographe
- ▶ **Philippe BRIHAT** Peintre
- ▶ **Samuel CASTEL** Marqueteur
- ▶ **Christine CHERBONNEL** Peintre
- ▶ **Lydie Guérin** Peintre
- ▶ **Michel Martin** Photographe
- ▶ **Pierre MATHÉ** Peintre
- ▶ **Richard MAGE** Peintre
- ▶ **Dominique MONDIÈRE** Peintre
- ▶ **Céline PELFRENE** Peintre
- ▶ **Évelyne RAYNAUD** Peintre
- ▶ **Hervé TORREGROSA** Photographe.



Le vernissage de cette exposition qui a eu lieu le vendredi 3 octobre 2025, a attiré une centaine d'amateurs venus rencontrer ces artistes aux talents multiples. Pierre ROZE, Maire de Vollore-Ville et vice-président de Thiers Dore et Montagne chargé de la Culture et Daniel BALISONI, Maire de Sainte-Agathe, accompagnés par de nombreux maires voisins, ont félicité et remercié les exposants pour leur générosité et leur engagement désintéressé qui permettent de faire pénétrer au plus profond de nos communes, des rayons de lumière qui subliment et magnifient le quotidien.

Devant le succès de cette 4^{ème} édition d'« art sur la montagne » le Conseil Municipal et l'association CASA ont décidé de préparer la 5^{ème} édition de cette manifestation qui aura lieu au début de l'automne prochain.

CONCERTS DE VOLLORE



Le samedi 19 juillet 2025, les voûtes de notre église ont répercuté, en l'auréolant de lumières éclatantes, un hommage rendu à Maurice Ravel pour son 150^{ème} anniversaire.

Les archets du quatuor Debussy ont virevolté avec élégance toute la soirée pour fêter le talent du compositeur du fameux boléro. Deux compositrices françaises Germaine TAILLEFERRE et Florentine MULSANT, ont été associées à ce somptueux hommage.

Merci à Bruno CHANEL et à toute son équipe de nous faire rêver en nous transportant vers de tels sommets.

Prochain concert de Vollore à Sainte-Agathe le samedi 5 juillet 2026 à 18h dans l'église Saint-Pierre, avec le Classique jazz Loco Cello : François SALQUE Violoncelle, Samuel STROUK Guitare et Jérôme ARRANGER Contrebasse.

Festival Art Scène en Pays de Courpière

Le 16 mars 2025 à la salle des fêtes, le festival « Art Scène au Pays de Courpière » nous a proposé trois petites pièces interprétées par la troupe « Les increvables de Langeac » : Quand les poules auront des dents, Annick chez les curistes et Leçons sèches.

Ces saynètes jouées avec conviction par une bande de copains ont déchaîné les fous rires bienfaisants pour les muscles abdominaux des nombreux spectateurs heureux d'assister à une représentation théâtrale simple, relevant de la farce sans prétention intellectuelles alambiquées.

La commune remercie chaleureusement toute l'équipe d'Art Scène pilotée par l'ami Jean-Michel BESSON.

Art Culture & Patrimoine vous propose

Des pièces à rire, à émouvoir, à frémir, à réfléchir

2025

"Le THÉÂTRE AMATEUR EST UN VIEUX ART QUI NE VEUT PAS MOURIR."

16 spectacles - 16 troupes - 21 pièces - 172 acteurs

COURPIÈRE - tout à la salle d'animation

Vendredi 14 mars - 14h - « Une pluie, mon général ? » (Les Têtes en l'air)

Vendredi 14 mars - 20h30 - « La coupable est dans la salle » (Les Uns parlent - Cébazat)

Dimanche 16 mars - 16h30 - « Si tu savais... » (Costières et trapillons - Arsène d'honneur 2023)

SERMENTIZON Vendredi 14 mars - 20h00 - « Chérie, j'ai peur du flegme » (Théâtre des 3 roues - Dicast

SAINT-JEAN D'HEURS Vendredi 14 mars - 20h00 - « Un pégin dans les roquettes » (Au plaisir des mots)

SAINT-JEAN D'HEURS Vendredi 14 mars - 20h30 - « Au bal masqué, où t'as-tu ? » (Compagnons du théâtre - Messeix)

SAINT-DIER D'Auvergne Vendredi 14 mars - 20h30 - « Sans tambour ni trompette » (Les Dépassés)

S' FLOUR L'ÉTANG Samedi 15 mars - 20h30 - « Le théâtre fait son cinéma » (Les Comédiens du Puy-de-Dôme)

AUBUSSON D'Auvergne Samedi 15 mars - 20h30 - « Rételles au cabaret » (La traversée de l'air)

SAUVIAT Samedi 15 mars - 20h30 - « Je suis la mère et... l'amour est dans la grange » (Les pièces montées de la Courte)

OLMET Samedi 15 mars - 20h30 - « Le porteur d'histoire » (Théâtre de l'Horloge - Gerzat)

TRÉZOUX Samedi 15 mars - 20h30 - « Les Chaperons » (Les Chaperons de Vézac)

ORLÉAT Samedi 15 mars - 20h30 - « Vous avez de la chance » (Les Coqueluches de St-André)

VOLLORE-VILLE Dimanche 16 mars - 14h00 - « Panique chez les curistes » (Leçon sèche - Quand les poules auront des dents - Les horevilles)

SAINT-AGATHE Dimanche 16 mars - 14h00 - « Les Tamaris » et « Revenons à nos moutons » (Les Peluchon)

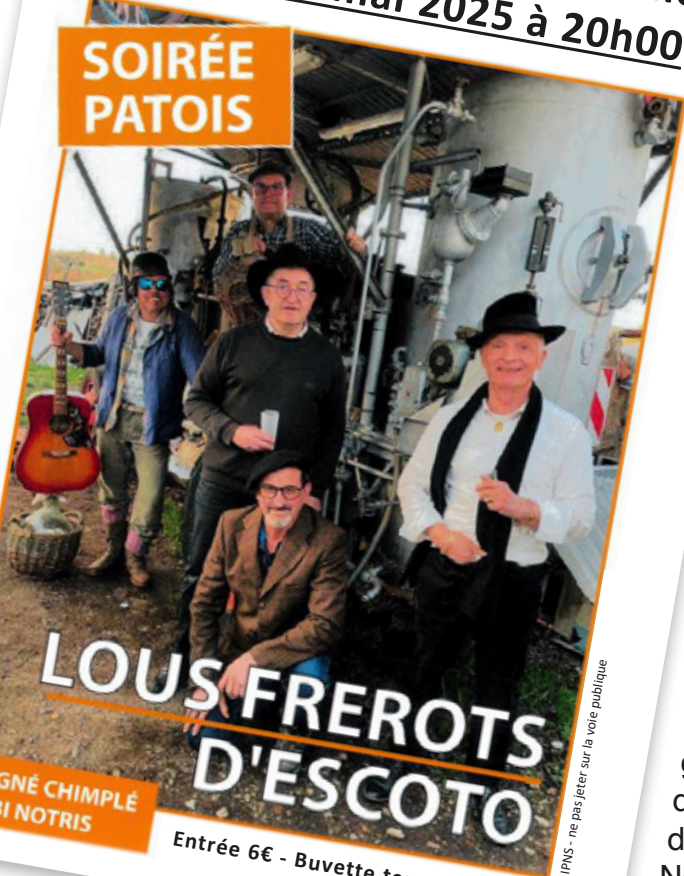
NÉRONDE Dimanche 16 mars - 14h00 - « Ça se complique » (La Comédie du rocher St-Rémy-sur-Durolle)

AUGEROLLES Dimanche 16 mars - 14h00 - « Ça se complique » (La Comédie du rocher St-Rémy-sur-Durolle)

COMMUNE DE SAINTE-AGATHE - ASSOCIATION CASA

Salle des Fêtes de Ste-Agathe
Samedi 17 mai 2025 à 20h00

SOIRÉE
PATOIS



LOUS FRÉROTS
D'ESCOTO

VÈGNÉ CHIMPLÉ
IMBI NOTRIS

Entrée 6€ - Buvette tenue par CASA

IPNS - ne pas jeter sur la voie publique

Théâtre en patois par les « Lous Frérots d'Escoto »

Le samedi 17 mai 2025, en soirée, à la salle des fêtes, « Lous frérots d'Escoto », avec leur talent, leur bonne humeur, leur gentillesse, et surtout avec la connaissance de nos coutumes, ont présenté un spectacle de grande qualité devant un public enchanté. Nous les accueillerons de nouveau au cours de l'année 2026.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale de Sainte-Agathe fait partie du réseau intercommunal « Le Fil », qui regroupe 15 médiathèques du territoire de Thiers Dore et Montagne. Elle propose des documents pour tous les publics : livres, BD, DVD, CD, jeux, magazines et ressources numériques avec une carte unique pour tout le réseau.

Les nouveautés du réseau :

Avec la carte unique et gratuite « Le Fil », vous pouvez désormais emprunter et rendre vos documents dans n'importe quelle médiathèque du réseau, sans obligation de retour dans le lieu d'emprunt. « Le Fil » c'est un seul abonnement avec un choix de documents très élargi et un accès à des ressources numériques nombreuses et variées.

De plus, les usagers peuvent réserver et consulter des livres et ressources numériques en ligne, et gérer leur compte lecteur sur le site du réseau : <https://mediathequeslefil.cctdm.fr>

À la bibliothèque de Sainte-Agathe :

La commune poursuit l'enrichissement de son fonds documentaire avec des acquisitions régulières pour les adultes et la jeunesse, venez les découvrir !

En 2024 et 2025 nous avons acheté une quarantaine de livres neufs, complétés par les 400 documents prêtés par la médiathèque départementale. La bibliothèque bénéficie également de dons de particuliers, contribuant à la diversité des collections.

Par ailleurs, pour rappel, un service de portage à domicile est proposé aux personnes ne pouvant pas se déplacer, temporairement ou durablement et une grainothèque est à la disposition de tous les jardiniers avec ou sans carte de bibliothèque.

Notre bibliothèque de proximité est un espace culturel ouvert à tous, fait pour favoriser l'accès à la lecture, à la culture et aux échanges, au cœur de notre commune. C'est un lieu de partage et de convivialité. Vous êtes cordialement invités à participer aux différentes animations et/ou ateliers organisés tout au long de l'année (événements publiés sur l'application mobile PanneauPocket, sur le site internet de la commune et du réseau « Le Fil » et sur la page Facebook de Sainte-Agathe).

**Nous vous souhaitons une belle année culturelle
et espérons vous voir nombreux dans notre bibliothèque en 2026 !**

Rappel des horaires d'ouverture de la médiathèque municipale :
Tous les mercredis de 15h à 17h et le premier samedi de chaque mois de 10h à 12h



NAISSANCES

Le 21 mars 2025, est née **Ambre RIGAUD**, fille d'Amélie GOURBEYRE et de Tom RIGAUD domiciliés 3 route du Bourg Le Bourg 63120 Sainte-Agathe.



Le 06 juin 2025, est né **Julian, Georges, Basile FAURE**, fils de Marie PASCUAL et de Nicolas FAURE domiciliés 7 chemin de la Montagne Navaron 63120 Sainte-Agathe.



↪ LE CHEMIN DE SAINTE-AGATHE

Le chemin de Sainte-Agathe poursuit son bonhomme de chemin et vient de fêter sa **dixième bougie** (l'association a été créée à Sainte-Agathe en octobre 2015). Elle est désormais bien connue dans la commune et sur tout le parcours.

Cette année nous avons modifié un petit bout de l'itinéraire à partir du château de Vaulx.

L'association organise son traditionnel festival de la marche en janvier ainsi que plusieurs marches itinérantes : cette année dans le Tanargue en Ardèche, dans le Cézallier (Puy-de-Dôme /Cantal) et de Sainte-Agathe à Sainte-Agathe-la-Bouteresse dans la Loire. Cette dernière marche a connu un franc succès et a permis la rencontre des élus des mairies concernées. Déjà, nous imaginons repartir en 2026 de Sainte-Agathe-la-Bouteresse à Sainte-Agathe-en-Donzy avec la participation des 3 communes.

Nous envisageons aussi de fêter les 10 ans de la « Via Agatha » **le 26 septembre 2026**.

L'association a aussi été présente au forum des associations de Thiers et au forum nantais des chemins à Nantes.

En hiver, nous marchons tous les lundis matin.

L'association compte **42 membres** dont 5 habitants de la commune. Nous lançons un appel pour que des saintagathoises et saintagathois nous rejoignent et renforcent ainsi l'ancrage local.

Je termine en vous souhaitant une belle année 2026, pleine de santé.

Jean-Marc Pineau, Président

<https://www.lechemindesainteagathe.fr/>



↪ COMITÉ D'ANIMATION DE SAINTE-AGATHE – CASA

Notre association est chargée, selon ses statuts, de l'animation de la commune sous toutes ses formes, en partenariat avec la municipalité : brocante, repas festifs, randonnées, exposition artistique, événements culturels (théâtre, concerts, conférences...) et bien sûr fournitures des colis de Noël pour les aînés et cadeaux de Noël pour les enfants.

Les fonds recueillis servent exclusivement à l'organisation des manifestations précitées. Vu le nombre important de celles-ci, nous souhaitons que des personnes de bonne volonté viennent renforcer nos rangs, même ponctuellement.

Très belle année à tous !



Contacts : Robert Tissier – Président / Daniel BALISONI – Secrétaire / Eric FESSY - Trésorier

↳ LES AMIS DE SAINTE-AGATHE



Le 9 février 2025, les adhérents de l'association Les Amis de Sainte-Agathe se sont retrouvés pour le traditionnel goûter de Sainte-Agathe.

En 2026, **nous vous attendons nombreux le dimanche 8 février à 15h** dans la salle des associations.

Pour des raisons diverses, le voyage au Château royal de Randan n'a pas pu être organisé en 2025. C'est pourquoi, nous vous donnons, d'ores et déjà, **rendez-vous le dimanche 7 juin** de cette année pour visiter la demeure de la princesse Adelaïde, sœur du Roi Louis Philippe.

L'assemblée générale de notre association se tiendra **le 18 avril 2026 à 10h**.

Les travaux d'écriture prévus de Gilbert Youx et Michel Sablonnière se finalisent, et notre association publiera un bulletin cette année.

Les travaux de réfection des vitraux de l'Eglise sont en commande auprès des ateliers Thomas, nous vous tiendrons informés des réalisations qui auront lieu pendant l'année.

Régine Dumas – Co-Présidente de l'association Les amis de Sainte Agathe

↳ L'ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉE – ACCA

La Société de chasse de Sainte-Agathe tient à adresser **ses plus sincères remerciements** à la municipalité pour son soutien constant et sa confiance, indispensables au bon déroulement de nos activités.

Nous souhaitons également **exprimer toute notre reconnaissance** aux propriétaires qui nous autorisent l'accès à leurs terrains, ainsi qu'aux riverains pour leur compréhension et leur bienveillance.

La chasse, lorsqu'elle est pratiquée de manière responsable, **contribue à l'équilibre de la faune, à la préservation des milieux naturels et au maintien des traditions rurales** qui font partie de l'identité de notre commune.

C'est grâce au dialogue, au respect mutuel et à l'engagement de chacun que cette activité peut s'exercer dans un climat serein et harmonieux.

Au nom de l'ensemble des membres de la Société de chasse, **je remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui participent**, de près ou de loin, à cette collaboration constructive au service de Sainte-Agathe.



Tom RIGAUD - Président de la Société de chasse de Sainte-Agathe

➡ GESTION DE NOS FORETS PAR L'ONF

En début d'année 2025, nous avons procédé à la récolte des produits accidentels de l'année précédente (chablis du coup de vent de novembre 2024 et récolte d'arbres scolytés et, ou, déperissants). Ce sont environ 500 m³ de produits accidentels qui ont donc été marqués puis récoltés.

En 2025, nous avons aussi ajourné les rotations dans les régénérations des futaies de douglas. Les mises en lumière brusques dues aux trouées provoquées par la récolte des produits accidentels et les coupes à blanc en bordure du massif ont favorisé la végétation concurrente, ce qui a compromis le développement des semis naturels.

Une tournée sur les régénérations sera à prévoir en 2026 avec le conseil municipal pour que des décisions sylvicoles puissent être envisagées dans les années à venir.

En ce qui concerne les travaux, comme prévu, les plantations de 2024 ont été dégagées en début d'été.

Une estimation du taux de reprise a été effectuée en octobre 2025 et il est excellent.

2 applications de Trico (printemps et automne 2025) ont aussi été effectuées.

Le Trico est un produit à base de graisse de mouton qui est pulvérisé sur les plants, afin de réduire les dégâts alimentaires des chevreuils sur les jeunes plants.

Ce n'est pas un répulsif qui va décantonner ou déranger le gibier, mais le chevreuil préférera croquer un semi ligneux à proximité plutôt que le plant ainsi protégé et qui a donc mauvais goût.

À propos de ces plantations il a été demandé à la collectivité d'inviter l'ACCA à effectuer principalement la réalisation du plan de chasse dans les secteurs de ces jeunes plantations, comme cela est prévu dans l'article 7 des décisions et/ou arrêtés d'attribution des bracelets de grand gibier soumis à plan de chasse.

Le rôle des chasseurs sera d'autant plus important cette année, et dans le futur, qu'en plus des régénérations naturelles à venir, ce sont encore 3,5 ha de la forêt de Frissonnet qui ont été enrichis avec des pins sylvestres afin de compléter les semis de douglas qui n'étaient pas assez nombreux après la récolte sanitaire des épicéas.

Le but étant d'obtenir, à terme, sur le massif forestier un peuplement multi-essences et multi-strates plus résistant aux conditions climatiques futures.

Il faudra garder à l'esprit que le rajeunissement de ce massif, impacté à répétition depuis bientôt 6 ans par les produits accidentels des tempêtes, le dépérissement dû au réchauffement, les attaques de ravageurs comme les scolytes, et l'arrivée à maturité de certains de ces peuplements nécessitera des investissements réguliers.

Nous remercions Ludovic POUGET, technicien forestier territorial, qui s'occupe de la gestion de nos forêts sectionales avec compétence et dévouement tout au long de l'année, à l'écoute des souhaits du conseil municipal.



↪ DÉBROUSSAILLEMENT DES MYRTILLIERS DU ROC BLANC

Le samedi 26 avril 2025, en début d'après-midi, une poignée de saintagatois.e.s, courageux.ses et très motivé.es, accompagné.es techniquement par Coline PEIGNELIN, Responsable des sites Natura 2000 au Parc Naturel Régional Livradois Forez, par le Maire de Sainte-Agathe et par les agents municipaux, ont procédé au débroussaillage d'un champ de myrtilliers sur le chemin d'accès au Roc Blanc. Une petite végétation arbustive étouffait ces buissons appréciés des gourmands. Ce travail de nettoyage très pénible, en raison du relief accidenté, n'a pas découragé la petite troupe. Après 3h d'efforts considérables, un goûter offert par la municipalité a redonné de la vitalité aux participants.

Chantier participatif Sainte Agathe, communal du Roc

26/04/2025

11 participants, environ 2000 m² de lande à myrtilles réouverts



Avant



Après



Avant



Après

Photos : Coline PEIGNELIN, PNRLF

↳ LES MOULINS DE DRULHE

« L'ancienne paroisse de Vollore (avant 1789) formait les actuelles communes de Vollore-Ville, Vollore-Montagne et Sainte-Agathe. Cette immense paroisse était divisée en huit quartiers ou collectes pour les impôts. La commune de Sainte-Agathe occupe le territoire de deux de ces quartiers : Montguerlhe et le Mas de Termilhas.

Sur ce territoire bien avant la Révolution de 1789 se trouvaient de nombreux moulins fariniers et des moulins destinés à la fabrication de l'huile de noix.

La plupart fonctionnaient par éclusée, c'est à dire grâce à la réserve d'eau des écluses. Le débit des différents ruisseaux n'étant pas régulier.

LES MOULINS BANAUX DE DRULHE.

À Drulhe les seigneurs de Montguerlhe possédaient deux grands moulins à farine et pour l'huile de noix. Les paysans des environs étaient tenus d'y mener leurs grains à moudre et de payer les droits de mouture s'élevant à 1 coupe par setier. (le setier valant entre 150 et 300 litres). Ces deux moulins pouvaient fonctionner en continu grâce à la réserve d'eau de l'étang de plus d'un hectare de superficie. En plus des deux moulins cités ci-dessus, le meunier possédait d'autres héritages consistant en deux maisons et granges, et le pré de la queue de l'étang. L'étang de Drulhe n'existe plus de nos jours, mais lors de fortes pluies il n'est pas rare de voir ce pré se remplir d'eau jusqu'à mi-hauteur de l'ancienne chaussée. Lors de la révolution de 1789 l'étang fut vidangé afin de recueillir le salpêtre déposé sur les pierres de la chaussée.

En 1744, les meuniers de Drulhe étaient Jean et André Sozedde, qui en plus des moulins possédaient environ quatre hectares de terres, paquiers, prés et vigne.

Les droits seigneuriaux étaient souvent contestés par les laboureurs du secteur. En juin 1543 deux sentences sont rendues contre des contrevenants. Ensuite sont rendues deux sentences du bailli de Vollore le 16 janvier 1544 et le 4 janvier 1545 qui condamnent tous les habitants de la justice de Montguerlhe à aller faire moudre leurs grains aux deux moulins, sous peine d'une amende.

Si vous passez par le village de Drulhe imaginez en franchissant la chaussée ce que pouvait représenter ce bel ensemble dédié à la mouture des grains. Le seigle servant à la fabrication du pain base de toute l'alimentation dans nos campagnes. »

Michel Sablonnière

**Un grand merci à Michel notre historien local qui connaît
notre histoire et ses méandres comme sa poche.**

↳ CREATION DU CHEMIN DE VAULX

Un chemin d'accès au château de Vaulx a été ouvert en 1898 à partir de l'actuelle départementale 7. L'accès auparavant se faisait par le pont de Vaulx.



Agenda des M

Février

08 Fête de Sainte-Agathe - Goûter
Amis de Sainte-Agathe
Salle des Associations

28 Randonnée - Fougat avec repas
CASA & Commune
Salle des Fêtes

30 Randonnée de Pr
CASA & C
Salle de

Septembre

06 Brocante/Vide-Greniers
CASA & Commune
Salle des Fêtes

19-20 Journées Européennes du Patrimoine
Commune & Les Amis de Ste-Agathe
Eglise/Salle des Associations

02-03-04 Exposition
CASA &
Salle

Théâtre en Pat
CASA
Sal

17 Ran
CAS
S

Manifestations

Mai

Intemps avec Repas
Commune
s fêtes

Juillet

04 Fête Patronale - Repas Dansant
CASA & Commune
Salle des Fêtes

05 Concert de Vollore

bre

"Art sur la Montagne"
Commune
des Fêtes

tois - Frerot d'Escoto
& Commune
le des Fêtes

donnée d'Automne
SA & Commune
alle des Fêtes

Décembre

06 Repas & Goûter de Noël
CASA & Commune
Salle des Fêtes



Quel est le préavis pour quitter mon logement locatif ?

Réparations locatives, qui doit payer ?



Peut-on augmenter un loyer en cas de rénovation ?

Mon logement est-il décent ?



J'achète un logement, y a-t-il des frais annexes ?



J'emménage en copropriété, y a-t-il des charges ?

J'agrandis ma maison, quelles sont les normes ?



***Pour toutes les questions juridiques, financières
ou techniques sur le logement et l'habitat,
le bon réflexe c'est l'ADIL !***



**Des permanences près de chez vous
pour des conseils neutres et gratuits :**



ADIL du Puy-de-Dôme

Maison de l'Habitat - 129 avenue de la République - 63100 CLERMONT-FERRAND

04 73 42 30 75 www.adil63.org

Celles-sur-Durolle (secteur sud) : lieux-dits Begon, Cornillon, Lignièrès jeunes, Moulin Planche, Sannajust, Les Prades (côté Pouzet), Pouzet.

Chabreloche (secteur sud) : lieux-dits Le Lac, Les Issards, Chez Roche, Chez Grand Pierre, Gouttenoire, Chez Bigay, Le Pont de Gouttenoire.

Consignes de tri des bacs jaunes (tous les emballages)



Info tri :
04.73.53.93.08



Papiers, cartons, emballages en carton :

journaux, magazines, livres,
briques, cartonnets, boîtes...



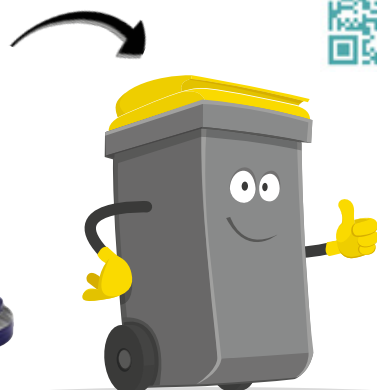
Tous les emballages en plastique :

flacons, bidons, bouteilles, tubes, sacs et films,
pots, boîtes, barquettes...



Tous les emballages en métal :

boîtes, conserves, aérosols, canettes
métal, tubes, bouchons, capsules,
couvercles...

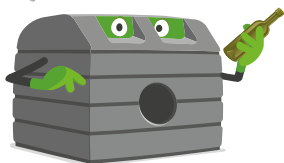


DANS LE BAC JAUNE EN VRAC...

Et le verre ?



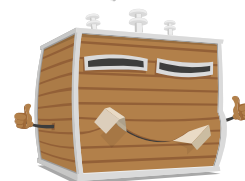
À déposer uniquement
dans les conteneurs
dédiés.



Et les gros cartons ?



Vous pouvez les déposer dans
les colonnes à cartons réparties
sur TDM et dans les déchèteries.



Que faire des déchets alimentaires ?

Trier ses déchets alimentaires est une obligation réglementaire.

TDM met à disposition gratuitement 1 composteur par foyer.

Commande sur www.valtom63.fr/module-compoteurs.

Des composteurs collectifs sont aussi en place dans les quartiers et villages.



4 déchèteries réparties sur le territoire

Pour vos déchets volumineux, déchets verts, déchets dangereux, électriques,
meubles, gravats, bois, plâtre, batteries... :

Thiers (ZI de Matussière, rue du Forez)

Puy-Guillaume (ZI de l'Etang et de l'Ache, rue de l'Ache)

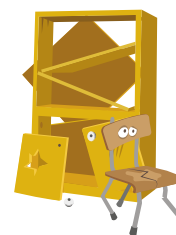
Courpière (ZA de Lagat, rue Francisque Sauzedde)

Saint-Rémy-sur-Durolle (300 route des Roses Trémières)

Ouvertes du lundi au samedi

9h15 - 12h / 13h30 - 17h15

(sauf horaires d'été, du 15 juin
au 15 septembre : 7h30-14h)



Et aussi...

Stop-pub : pour l'obtenir, contactez votre Mairie ou le service déchets ménagers de TDM au 04.73.53.93.08.

Broyage des déchets verts (élagage, taille) à domicile : prenez rendez-vous au 04.73.53.93.08 (service destiné aux particuliers, sur demande, une heure gratuite, à raison de deux fois par an. Voir conditions auprès du service).

Collecte des encombrants à domicile : calendrier des tournées et contacts sur www.cctdm.fr
(service destiné aux particuliers, gratuit. Voir conditions auprès du service).





Calendrier des collectes des déchets 2026

Viscomtat • Ste-Agathe

Celles-sur-Durolle • Chabreloche (secteurs sud)



Ordures ménagères (bac vert ou bordeaux) : le **MERCREDI**

Emballages recyclables (bac jaune) : **1 VENDREDI sur 2**



Rappel : merci de sortir votre bac la veille au soir du jour de collecte et le rentrer une fois collecté.

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 J FÉRIÉ 01	1 D	1 D	1 M	1 V FÉRIÉ	1 L
2 V	2 L	2 L	2 J	2 S	2 M 23
3 S	3 M 06	3 M 10	3 V	3 D	3 M
4 D	4 M	4 M	4 S	4 L	4 J
5 L	5 J	5 J	5 D	5 M 19	5 V
6 M 02	6 V	6 V	6 L FÉRIÉ	6 M	6 S
7 M	7 S	7 S	7 M 15	7 J	7 D
8 J	8 D	8 D	8 M	8 V FÉRIÉ	8 L
9 V	9 L	9 L	9 J	9 S	9 M 24
10 S	10 M 07	10 M 11	10 V	10 D	10 M
11 D	11 M	11 M	11 S	11 L	11 J
12 L	12 J	12 J	12 D	12 M 20	12 V
13 M 03	13 V	13 V	13 L	13 M	13 S
14 M	14 S	14 S	14 M 16	14 J FÉRIÉ	14 D
15 J	15 D	15 D	15 M	15 V	15 L
16 V	16 L	16 L	16 J	16 S	16 M 25
17 S	17 M 08	17 M 12	17 V	17 D	17 M
18 D	18 M	18 M	18 S	18 L	18 J
19 L	19 J	19 J	19 D	19 M 21	19 V
20 M 04	20 V	20 V	20 L	20 M	20 S
21 M	21 S	21 S	21 M 17	21 J	21 D
22 J	22 D	22 D	22 M	22 V	22 L
23 V	23 L	23 L	23 J	23 S	23 M 26
24 S	24 M 09	24 M 13	24 V	24 D	24 M
25 D	25 M	25 M	25 S	25 L FÉRIÉ	25 J
26 L	26 J	26 J	26 D	26 M 22	26 V
27 M 05	27 V	27 V	27 L	27 M	27 S
28 M	28 S	28 S	28 M 18	28 J	28 D
29 J		29 D	29 M	29 V	29 L
30 V		30 L	30 J	30 S	30 M 27
31 S		31 M 14		31 D	
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 M	1 S	1 M 36	1 J	1 D FÉRIÉ	1 M 49
2 J	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M
3 V	3 L	3 J	3 S	3 M 45	3 J
4 S	4 M 32	4 V	4 D	4 M	4 V
5 D	5 M	5 S	5 L	5 J	5 S
6 L	6 J	6 D	6 M 41	6 V	6 D
7 M 28	7 V	7 L	7 M	7 S	7 L
8 M	8 S	8 M 37	8 J	8 D	8 M 50
9 J	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M
10 V	10 L	10 J	10 S	10 M 46	10 J
11 S	11 M 33	11 V	11 D	11 M FÉRIÉ	11 V
12 D	12 M	12 S	12 L	12 J	12 S
13 L	13 J	13 D	13 M 42	13 V	13 D
14 M FÉRIÉ 29	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L
15 M	15 S FÉRIÉ	15 M 38	15 J	15 D	15 M 51
16 J	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M
17 V	17 L	17 J	17 S	17 M 47	17 J
18 S	18 M 34	18 V	18 D	18 M	18 V
19 D	19 M	19 S	19 L	19 J	19 S
20 L	20 J	20 D	20 M 43	20 V	20 D
21 M 30	21 V	21 L	21 M	21 S	21 L
22 M	22 S	22 M 39	22 J	22 D	22 M 52
23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M
24 V	24 L	24 J	24 S	24 M 48	24 J
25 S	25 M 35	25 V	25 D	25 M	25 V FÉRIÉ
26 D	26 M	26 S	26 L	26 J	26 S
27 L	27 J	27 D	27 M 44	27 V	27 D
28 M 31	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L
29 M	29 S	29 M 40	29 J	29 D	29 M 01
30 J	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M
31 V	31 L		31 S		31 J

Horaires de collecte de 5h à 20h. Règlement de collecte disponible sur www.cctdm.fr

> Certaines collectes ayant lieu un jour férié sont rattrapées, suivez la flèche !

> Plus d'infos ? Service déchets ménagers de TDM : 04 73 53 93 08 / accueil.dechets@cctdm.fr